

Agreste Basse-

Données Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

recensement
agricole
2010

La vache normande : une signature régionale

La Basse-Normandie a le plus grand cheptel de vaches de race Normande en France avec 43 % de l'effectif national. Cependant, en 2010, 30 % des vaches sont de race Normande contre 56 % en 1988. Race laitière mixte, elle est principalement élevée pour ses qualités laitières mais également pour sa viande. Elle est ainsi souvent associée à d'autres races dans des troupeaux de plus en plus grands et principalement à la Prim'Holstein. Ses produits sous AOC laitières font la renommée internationale de la Normandie.

Une vache Normande pleine d'atouts

Origine : Normandie (issue de 3 races locales : Cotentine, Augeronne et Cauchoise)

Orientation : laitière mixte

Production moyenne par vache : 7 761 kg

Taux butyreux en ‰ : 43

Taux protéique en ‰ : 34.9

Source : Institut de l'élevage - contrôle laitier 2011



Source : La Normandie

Qualités laitières

Grâce à des taux protéique et butyreux élevés son lait est généralement mieux rémunéré et a un meilleur rendement fromager.

Qualités bouchères

Les carcasses lourdes et les qualités organoleptiques de la viande en font une race appréciée des bouchers et des consommateurs.

Qualités d'élevage

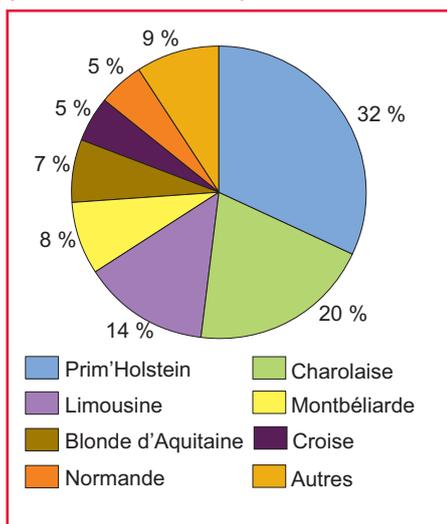
Les vaches Normandes montrent une bonne rusticité, sont fertiles, ont une facilité de vêlage et une bonne longévité. À ces éléments se rajoute une grande docilité.

En Basse-Normandie, 1 exploitation¹ (voir définitions) sur 3 a au moins 1 vache Normande. La race est présente dans 22 régions et occupe la 7^e place au niveau des races de vaches avec 5 % des effectifs nationaux.

La race Normande : une spécificité régionale

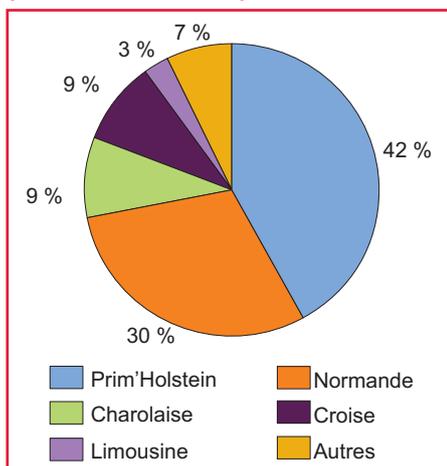
La Basse-Normandie occupe le premier rang national concernant l'effectif de Normandes. Elles sont présentes dans 58 % des exploitations ayant au moins 1 vache contre 16 % en France. De plus, la région accueille 43 % de l'effectif national de la race. La Normande se situe au second rang, derrière la Prim'Holstein. Dans la région, 43 races bovines sont recensées. Avec la Basse-Normandie, les principales autres régions (Pays de la Loire, Bretagne et Haute-Normandie par ordre d'importance), regroupent 91 % des Normandes de France. La Basse-Normandie reste ainsi une terre d'élevage avec sa spécificité : la vache Normande.

France : domination des vaches à haut potentiel productif (effectif de vaches)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Basse-Normandie : la Prim'Holstein a dépassé la Normande (effectif de vaches)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La Manche, le pays de la vache Normande : 25 % de l'effectif national

En 2010, dans la Manche, deux exploitations sur trois, qui ont au moins une vache, ont des Normandes. Le département affiche le plus haut taux de France de Normandes dans son effectif (36 %). Au niveau régional, la Manche détient 47 % des vaches toutes races confondues et 58 % des Normandes.

La Normande valorise bien l'herbe et s'accommode d'un élevage en plein air sous un climat tempéré. Sans surprise, elle est donc surtout présente dans la Manche et dans le pays d'Auge, berceaux des races à l'origine de la Normande.

7 vaches sur 10 ne sont pas des Normandes

En Basse-Normandie, le nombre de vaches a reculé de 10 % entre 2000 et 2010 alors que celui des Normandes a baissé de 32 %. En 2010, le nombre de Normandes (178 710) représente 30 % de l'effectif régional de vaches contre 39 % en 2000 (260 750).

L'affaiblissement du troupeau Normand s'est accompagné du maintien de l'effectif de Prim'Holstein qui devient alors la première race de vache. Les

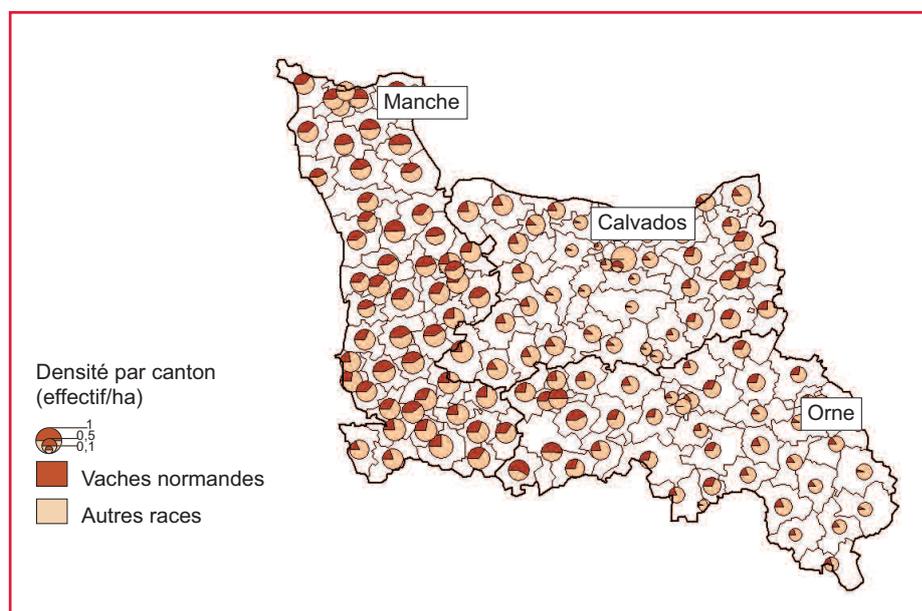
différences entre les départements se sont maintenues. Dans l'Orne et le Calvados plus de 20 % des vaches sont de race Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine ou Salers contre 9 % dans la Manche, traduction du développement du troupeau allaitant dans ces deux départements.

Prim'Holstein et Normande : le succès d'un duo

En Basse-Normandie, en 2010, la race Normande est associée dans 70 % des cas à la Prim'Holstein. Comme en 2000, dans plus d'une exploitation sur trois ayant des Normandes, les races Prim Holstein et Normande sont, en effectif, les deux premières races du troupeau de vaches. Cette association permet à l'exploitant d'allier quantité et qualité du lait livré et de valoriser les vaches de réforme, les bœufs ou encore les veaux.

La race Normande est la seule du troupeau dans seulement 20 % des exploitations (1 590) ayant des Normandes. Les exploitations élevant des Normandes ont en moyenne plus de races dans leur troupeau de vaches (3) que celles n'en détenant pas (2), reflet d'un effectif plus important. En effet, plus les troupeaux de vaches sont grands plus le nombre moyen de races qui les composent est important.

La race Normande dans son berceau : la Manche



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

De plus en plus dans de grands troupeaux

Dans la région, les effectifs des troupeaux avec des Normandes ont connu la plus forte croissance depuis 2000. En 2010, ces exploitations ont un effectif moyen de 48 vaches contre 37 pour celles n'en n'ayant pas, alors qu'en 2000, il n'y avait pas de différence d'effectif (31 vaches).

En Basse-Normandie, l'effectif moyen du troupeau de vaches est de 43, le même qu'en France, contre 31 en 2000.

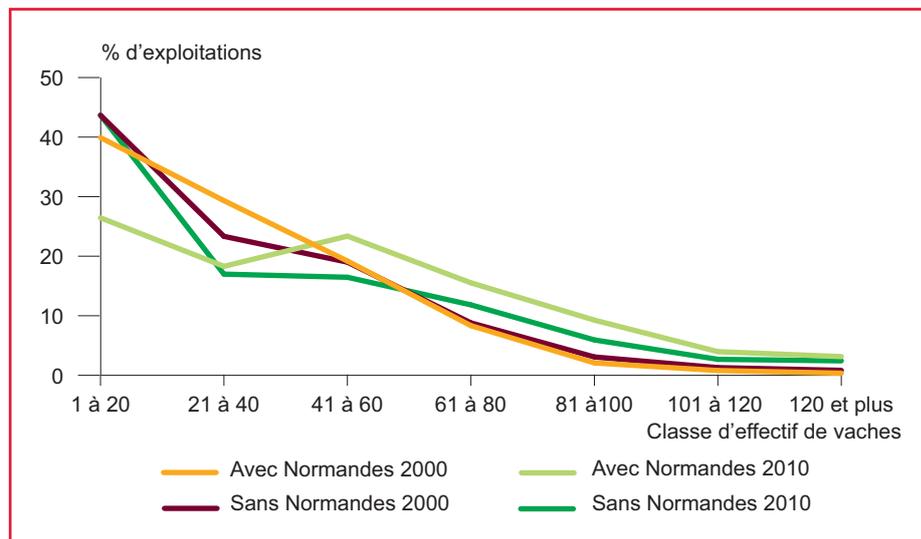
Par ailleurs, les exploitations ayant des troupeaux uniquement composés de Normandes ont diminué de 70 %, leur effectif moyen passant de 20 vaches à 28.

Entre 2000 et 2010, le nombre de petits troupeaux (≤ 60 vaches) avec Normandes a fortement baissé (-55,5 %) tandis que celui des grands troupeaux (≥ 61 vaches) avec

Normandes a explosé (+60 %). Ainsi, en 2010, 32 % des exploitations détenant des Normandes ont plus de 60 vaches, contre 23 % pour celles n'en ayant pas. En 10 ans, le nombre de très grands troupeaux (plus de 100 vaches) contenant des Normandes a

triplé lorsque celui des exploitations sans vaches Normandes a doublé. Ce phénomène d'agrandissement est plus prononcé chez les exploitations ayant des Normandes avec vaches allaitantes que chez celles n'élevant que des vaches laitières.

2010, Basse-Normandie : des effectifs de vaches plus importants pour les exploitations avec Normandes



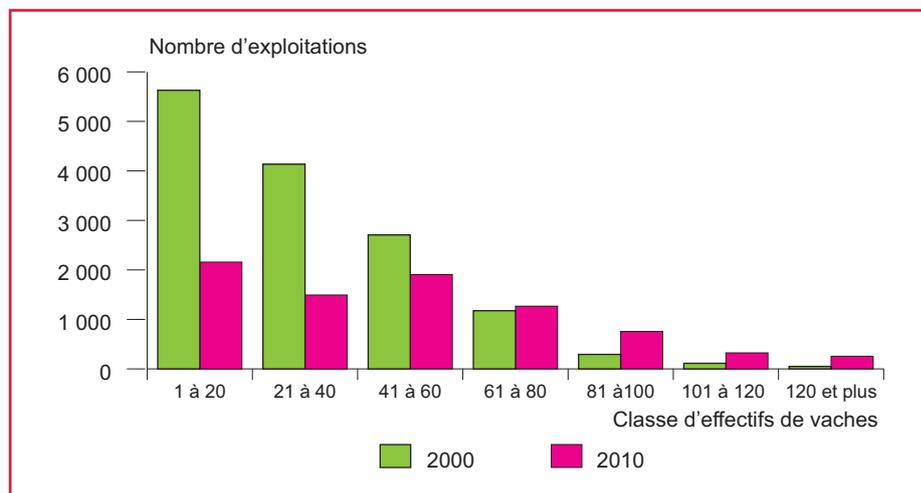
Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

L'envolée des AOC laitières

Depuis 10 ans, le nombre d'exploitations avec Normandes ayant des produits sous signe AOC - AOP a doublé pour atteindre 720 exploitations en AOC laitière en 2010. Parmi les AOC régionales, les fromages : Camembert de Normandie, Pont-l'Évêque et Livarot, sont à base de lait de vaches de race Normande essentiellement.

En Basse-Normandie 28 % des exploitations ayant des Normandes ont des productions sous signe de qualité contre 18 % pour celles n'en n'ayant pas.

Basse-Normandie Exploitations avec Normandes : disparition du petit élevage



Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

Moins d'exploitations avec de plus grands troupeaux de vaches

Nombre d'exploitations	≤ 60 vaches			≥ 61 vaches			Total		
	2000	2010	Évolution %	2000	2010	Évolution %	2000	2010	Évolution %
Avec Normandes	12 469	5 558	- 55,5	1 631	2 603	+ 60	14 101	8 163	- 42
Sans Normandes	6 204	4 545	- 27	1 010	1 348	+ 33,5	7 215	5 893	- 18

Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

Une race laitière mais pas que...

Plus d'une exploitation sur deux ayant des Normandes (56 %) est classée lai-

tière (classification OTEX²). (voir définitions). Cependant, 18 % des exploitations sont classées viande et 12 % combinent les 2 ateliers. La race

Normande, très bonne race mixte en zone tempérée, est également élevée pour sa viande même dans les exploitations laitières. Ainsi, parmi les exploitations avec Normandes classées laitières, 55 % d'entre elles ont des bœufs et 14 % des jeunes bovins. L'utilisation de la race en production de viande est d'autant plus manifeste chez les exploitations n'ayant que des vaches Normandes où 22 % d'entre elles sont à orientation viande et 8 % allient élevage laitier et allaitant.

Depuis 2000, parmi les exploitations avec de très grands troupeaux avec Normandes la combinaison des ateliers lait et allaitant a progressé au détriment de la spécialisation laitière. Ces activités complémentaires permettent de diversifier les revenus et de valoriser au mieux les outils de production.

Troupeaux de vaches < 100 avec Normandes : lait, élevage et viande combinés, une orientation qui croît

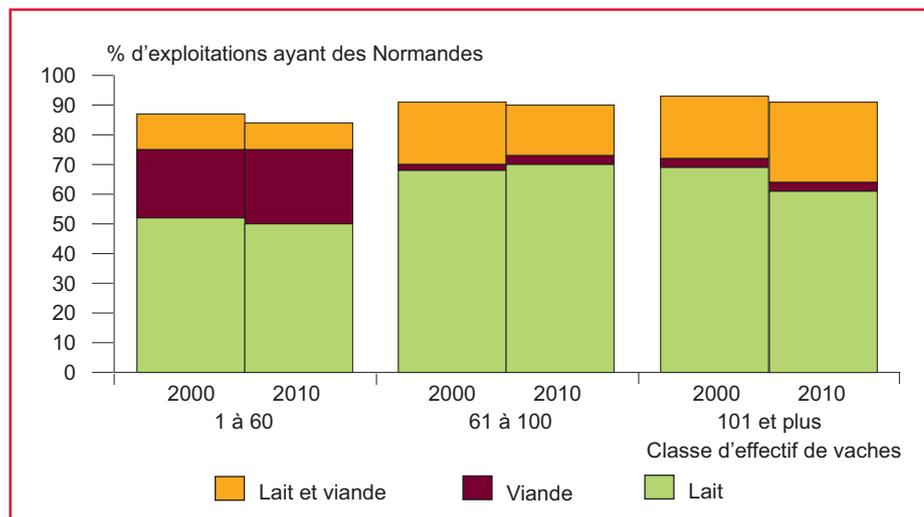
OTEX % d'exploitations	Avec vaches Normandes		Sans vaches Normandes	
	2000	2010	2000	2010
Spécialisé lait	69	61	41	49
Spécialisé viande	3	3	22	16
Lait et viande combiné	21	27	21	21

Lecture : en 2000, 69 % des exploitations avec Normandes de plus de 100 vaches sont spécialisés lait selon la classification OTEX.

Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

La vache Normande est principalement laitière

La combinaison lait-viande avance dans les troupeaux > 100 vaches



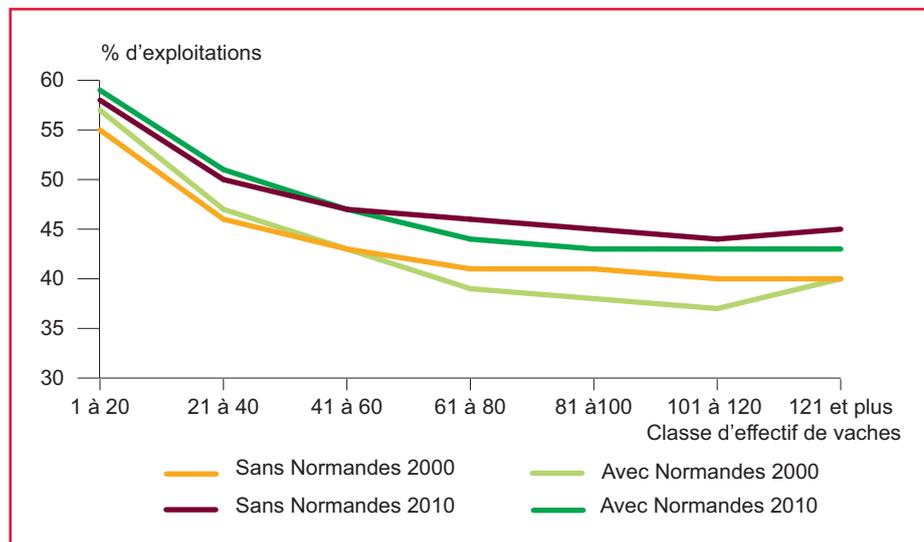
Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

De grandes structures gérées par des exploitants plus jeunes

Les exploitations ayant des Normandes sont plus souvent en forme sociétaire (36 % contre 31 % pour celles ayant d'autres races), exploitent une plus grande surface (72 ha contre 68 ha) et sont plus souvent des exploitations de grande dimension économique³ (voir définitions) (52 % contre 39 %).

Ces exploitants sont en moyenne plus jeunes de 2 ans (50 ans en moyenne contre 52) et 48 % d'entre eux ont bénéficié de la DJA contre 39 % pour les autres.

Basse-Normandie : la vache Normande signe de jeunesse des exploitants dans les grands troupeaux



Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

L'orientation laitière majoritaire explique en partie ces différences. L'élevage laitier est gourmand en main-d'œuvre, technicité et nécessite des investissements lourds ce qui peut pousser à l'agrandissement des structures pour dégager du temps et des revenus. Ainsi, l'augmentation du cheptel s'est accompagnée d'une augmentation forte et rapide de la surface agricole utilisée des exploitations avec Normandes (+ 57 % en 10 ans contre + 22 % pour les autres exploitations). (Cf : Agreste données Basse-Normandie N° 54 : « Exploitations laitières : de grandes unités de production souvent en forme sociétaire »)

Données sur les exploitations ayant des vaches Normandes

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Nombre de vaches Normandes	30 370	103 575	44 765	178 710	416 194
Nombre d'exploitations	1 701	4 642	1 820	8 163	28 922
Unités de Travail Annuel totales ⁴	2 716	7 043	3 379	13 137	48 885
Moyenne en ha pour les exploitations en ayant					
Surface Agricole Utilisée	79	61	95	72	78
Céréales	25	12	28	19	22
Oléoprotéagineux	16	6	14	13	14
Fourrages	20	20	22	21	17
Surfaces en herbe	48	40	51	44	46
Moyenne en effectif pour les exploitations en ayant					
Nombre de vaches Normandes	18	22	25	22	14
Vaches laitières	36	39	44	40	31
Vaches nourrices	11	6	10	8	17
Total bovins	120	118	150	126	121

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Données sur les exploitations ayant des vaches autres que Normandes

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
Nombre d'exploitations	1 906	2 168	1 819	5 893	156 064
Unités de Travail Annuel totales	2 775	2 796	2 656	8 227	250 412
Moyenne en ha pour les exploitations en ayant					
Surface Agricole Utilisée	76	48	83	68	85
Céréales	35	18	41	32	28
Oléoprotéagineux	20	6	21	19	19
Fourrages	19	22	19	20	15
Surfaces en herbe	39	28	42	36	52
Moyenne en effectif pour les exploitations en ayant					
Vaches laitières	22	26	14	21	19
Vaches nourrices	17	8	22	15	24
Total bovins	99	89	102	97	102

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Définitions

La population étudiée correspond aux exploitations ayant au moins une vache laitière. Les données sont issues des recensements agricoles 2000 et 2010.

- Exploitation agricole** : unité économique qui a une activité agricole, qui atteint une certaine dimension et possède une gestion courante indépendante. Toutes les informations collectées sont rapportées à la commune siège de l'exploitation même si les terres sont réparties sur plusieurs communes.
- Orientation technico-économique (OTEX)** : La contribution des différentes productions à la production brute standard (PBS) d'une exploitation permet de déterminer l'orientation technico-économique de cette dernière. Ainsi, une exploitation est déclarée spécialisée en « bovins lait » si sa PBS globale résulte, pour au moins les deux tiers, de cette activité.
- Dimension économique** : les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit donc un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur dimension économique. Ainsi, la PBS des « petites exploitations » est inférieure à 25 000 euros, celle des « moyennes exploitations » est comprise entre 25 000 et 100 000 euros et celle des « grandes exploitations » est supérieure ou égale à 100 000 euros.
- Unité de travail annuel (UTA)** : mesure en équivalent temps complet, le volume de travail fourni par les différentes composantes de la main d'œuvre intervenant sur l'exploitation. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Agreste Basse-Normandie

n° 58 - octobre 2012 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL
 Rédacteur en chef : Héliène MALVACHE
 Rédacteur : Daisy de LARTIGUE
 Composition : atelier national de composition et de diffusion du SSP
 à Beauvais, impression : SRISE
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1951-0411
 www.agreste.agriculture.gouv.fr
 http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr
 Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2012

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION
 DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
 Directeur : Yves GEFFROY
 SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION
 STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
 6 boulevard du Général Vanier - CS 95181
 14070 CAEN CEDEX 5
 Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00

